

TEXTE DE POLITIQUE GENERALE

Commission : FAO (Food and Agriculture Organization)
Question : L'agriculture face aux grands groupes : comment concilier productivité, protection des agriculteurs et protection de l'environnement ?
Auteur : Kenya

Le secteur agricole est un pilier de l'économie du Kenya et représente 24% du PIB et occupe près de 70% de notre population active dans les zones rurales. Il existe 23 types d'enseignes alimentaires au Kenya, dont *Metro* et *Nakumatt*.

Le Kenya est conscient que la mondialisation a pour conséquence la multiplication des grandes firmes agro-alimentaires.

Le développement de l'industrie agro-alimentaire figure parmi les priorités de notre pays pour accélérer son industrialisation et augmenter le potentiel exportateur du secteur. Mais le développement des supermarchés kenyans s'est trouvé ralenti en raison des attentats terroristes (à Nairobi : Attentat en 2009, incendie d'un point de vente ; attentat en 2013 dans le supermarché du centre commercial Westgate). L'instabilité politique en Somalie a des répercussions sur notre pays et se sont intensifiées durant la récente électorale présidentielle d'Aout 2017. La situation reste toujours instable aujourd'hui.

Cette faible présence des supermarchés est aussi due aux difficultés d'émergence de la classe moyenne kenyane : ce qui explique qu'aujourd'hui, la dette du supermarché Nakumatt est évaluée à au moins plusieurs dizaines de millions de dollars. Cinq magasins ont déjà fermé leurs portes au Kenya et en Ouganda. Nos entreprises sont aujourd'hui en grande difficulté au Kenya et dans les pays où nous nous sommes implantés.

Au milieu des années 80, le Kenya, ainsi que les membres du East African Community, ont accepté de coopérer avec FAO pour faire l'état des lieux des infrastructures mises en place pour lutter contre les pollutions des eaux et des sols. L'agriculture kenyane est essentiellement pluviale et reste très vulnérable aux aléas climatiques. La contamination directe et indirecte des eaux par les produits chimiques utilisés en agriculture, en particulier les pesticides, provoque des destructions de poissons, une réduction de la productivité des pêcheries et l'accumulation de concentrations élevées de produits chimiques indésirables dans les tissus comestibles des poissons.

Des composés chimiques, qui pour certaines raisons écologiques, ont été supprimés dans les pays développés, demeurent toujours utilisés dans notre pays. Les produits respectant les diverses réglementations et normes sanitaires n'existent toujours pas en Afrique ou sont encore trop coûteux pour notre pays.

Le Kenya a signé le 21 juin 1985 le Protocole relatif aux zones protégées et à la faune et la flore sauvages dans la région de l'Afrique Orientale.

Notre pays a participé et a signé les accords de Paris sur le climat le 22 Avril 2016 afin de contribuer à la réduction d'émission de gaz à effet de serre.

Le Kenya se félicite de la réussite du développement de l'industrie agro-alimentaire kenyane et mondiale et continuera de coopérer avec les autres pays du Monde grâce aux institutions implantées dans notre capitale (L'Office des Nations Unies en Afrique, Programme des Nations Unies pour l'environnement et Programme des Nations Unies pour les établissements humains).

Notre pays pense que tout les pays du Monde, quel que soit leur niveau de développement, devraient avoir accès à tout les produits agricoles afin d'obtenir une meilleure productivité et des meilleurs produits agricoles.

Il nous semble, par ailleurs, utile d'inviter aux débats des habitants et des experts des différentes régions du Monde, afin de débattre des politiques choisies par les acteurs de l'industrie agro-alimentaire et d'examiner si elles respectent la protection de l'environnement.